

Invitation à tous les parents d'enfants qui ont des besoins particuliers

Si... votre enfant éprouve des **difficultés d'apprentissage**;
Ou... qu'il éprouve des **difficultés d'adaptation**;
Ou... que votre enfant a un **handicap intellectuel, physique ou organique**;
Et... que votre enfant a un **plan d'intervention**...

Alors le comité consultatif des services aux élèves HDAA vous concerne!

Le comité est le porte-parole des parents d'élèves à besoins particuliers auprès de la Commission scolaire. À quoi sert-il? **Le rôle principal attribué au comité consultatif des services aux élèves HDAA par la Loi sur l'instruction publique** est de donner son avis à la Commission scolaire sur différents sujets dont : la politique d'organisation des services éducatifs, l'affectation des ressources financières pour les services aux élèves HDAA, ainsi que l'application du plan d'intervention adaptés aux besoins de ces élèves.

Le comité (CCSEHDAA) regroupe autour d'une même table tous les partenaires œuvrant auprès des élèves HDAA. On y retrouve des parents d'élèves HDAA, un représentant de la direction générale et un représentant de chacune des catégories suivantes : direction d'école, enseignant, personnel professionnel, personnel de soutien, conseil des commissaires et organisme externe. Les parents forment la majorité des membres du comité.

L'assemblée générale et la formation du comité EHDAA auront lors de cette rencontre. **Notez que les parents élus au comité doivent avoir un enfant HDAA au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières.**

Quand? Le lundi 21 septembre 2020 à 19 h

Où? En mode virtuel avec la plateforme TEAMS.

Communiquez avec madame Marie-Ève Auclair à l'adresse courriel : marie-eve.auclair@csdhr.qc.ca pour obtenir le lien afin de vous connecter à la rencontre.

Au plaisir de vous rencontrer !

Vincent Huard, directeur
Services complémentaires et adaptation scolaire

Marie-Josée Gagnon, présidente
Comité EHDAA